

5.—Soumis des mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$16,347.98, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

6.—Soumis le dossier au sujet de la réclamation de Mlle E. H. Martin, contre la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au Département en Loi (M. Jarry) pour rapport final sur cette question, savoir si la Ville est tenue de payer la valeur actuelle desdits terrains.

7.—Soumise une résolution du Conseil, en date du 22 juin dernier, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires d'obtenir de la Compagnie des Tramways la cession du terrain qu'elle possède le long de sa voie rue Notre-Dame, à partir du chemin de la Côte Saint-Paul jusqu'au chemin Rockfield.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, en réponse à ladite interpellation que cette demande fait partie des pourparlers qui ont lieu en ce moment entre le Bureau des Commissaires et la Compagnie des Tramways, et que le Bureau des Commissaires a l'espoir d'obtenir une solution favorable.

8.—(18587) Soumise une résolution du Conseil, en date du 9 mars 1914, au sujet de l'élargissement de la rue Saint-Antoine jusqu'à la rue de Courcelles, en vue d'y établir deux voies de tramways.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, en réponse à ladite interpellation que cette demande fait partie des pourparlers qui ont lieu en ce moment entre le Bureau des Commissaires et la Compagnie des Tramways, et que le Bureau des Commissaires a l'espoir d'obtenir une solution favorable.

9.—(21222) Soumise une résolution du Conseil, en date du 22 juin 1914, au sujet de la modification des circuits de la Compagnie des Tramways, de façon à établir des lignes directes du nord à l'est de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, en réponse à ladite interpellation, que cette demande fait partie des pourparlers qui ont lieu en ce moment entre le Bureau des Commissaires et la Compagnie des Tramways, et que le Bureau des Commissaires a l'espoir d'obtenir une solution favorable.

10.—Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, transmettant un estimé du coût de la construction d'un égout sur la rue Gilford, entre de Lorimier et Chabot, au montant total de \$5,000, dont \$390 payable par la Ville, et \$4,610 payable par les propriétaires intéressés.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le vote de ladite somme, pour la construction dudit égout, et de demander l'autorisation de faire les travaux à la journée.

11.—Le Bureau procède à la continuation de l'enquête au sujet de la construction de l'égout du quartier Notre-Dame de Grâce.

Le Secrétaire procède à l'appel des témoins qui répondent à leur nom, à l'exception de MM. H. Lefebvre et Pierre Filion.

Le Secrétaire reçoit instructions d'informer ces deux derniers que s'ils ne comparaissent pas, mercredi, le 8 courant, à 2 hrs p.m., des procédures seront prises contre eux.

M. Gordien Ménard, inspecteur des travaux, est alors assermenté et rend témoignage.

Exhibit No 9: 47 rapports de l'inspecteur Gordien Ménard.

Exhibit No 10: Livre "Relevé de la main-d'oeuvre et des matériaux pour égouts."

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Enjoint à M. J. W. Harris, de comparaître devant le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal, à l'Hôtel-de-Ville de la Cité de Montréal, mercredi, le 8 courant, à 2 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour rendre témoignage dans

5.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor amounting to the sum of \$16,347.98, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

6.—Submitted the documents, anent Miss E. H. Martin's claim against the City.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Law Department, (Mr. Jarry) for a final report as to whether the City is held to pay the actual value of the lots in question.

7.—Submitted a resolution from the Council, dated the 22nd June last, whereby the Board of Commissioners is requested to obtain from the Montreal Tramways Co., the cession of the land they own along their tracks on Notre Dame street, from Côte St. Paul Road to Rockfield Road.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council in reply to said question, informing the said Council the matter is now being considered at the conferences which are being held between the Board of Commissioners and the Montreal Tramways Co., and that the Board of Commissioners feel confident that the same will be favorably settled.

8.—(18587) Submitted a resolution of Council, dated the 9th March 1914, anent the widening of St. Antoine street as far as de Courcelles street, with a view of laying thereon two street car tracks.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council in reply to said question, informing the said Council the matter is now being considered at the conferences which are being held between the Board of Commissioners and the Montreal Tramways Co., and that the Board of Commissioners feel confident that the same will be favorably settled.

9.—(21222) Submitted a resolution of Council dated the 22nd June 1914, anent the question of altering the circuits of the Montreal Tramways Co., so as to establish direct lines from North to East.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, in reply, informing the said Council that the matter is now being considered at the conferences which are being held between the Board of Commissioners and the Montreal Tramways Co., and that the Board of Commissioners feel confident that the same will be favorably settled.

10.—Submitted a report from the Assistant-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of laying a sewer in Gilford street, between de Lorimier avenue and Chabot street, at a total cost of \$5,000, payable \$390 by the City and \$4,610 by the interested proprietors.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said sum be voted for construction the said sewer, and that the Board be authorized to have the said work done by day labor.

11.—The Board then continued the investigation, anent the construction of a sewer in Notre Dame de Grâce Ward.

The Secretary proceeded to call the witnesses, who were all present, except Messrs. H. Lefebvre and Pierre Filion.

The Secretary received instructions to inform the latter that if they do not appear on Wednesday, the 8th instant, at 2 p.m., legal proceedings will be taken against them.

Mr. Gordien Ménard, inspector of the works, was then sworn and examined.

Exhibit 9: 47 reports from Inspector Gordien Ménard.

Exhibit 10: Book "list of laborers materials for sewers".

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Mr. J. W. Harris, was ordered to appear before the Board of Commissioners, of the City of Montreal, on the 8th instant, at 2 p.m., in the Council Room, to give evidence